



Bulletin d'informations officielles



Séances du Conseil Communal, à la Grande Salle

Mercredi : 23 mars 2022

Mercredi : 15 juin 2022
(comptes 2021)

Mercredi : 12 octobre 2022
(arrêté d'imposition)

Mercredi : 14 décembre 2022
(budget 2023)

Dans ce numéro :

Page:

Conseil communal	2-3
Communications municipales	4-11
Karaté	12-13
Idée de sortie	14-15
Don du sang	16
Massage bébé	17
Bibliothèque	18
Mise de bois - Théâtre	19

PREAVIS MUNICIPAL N° 9/2021 :

« Modifications des conditions du droit distinct et permanent (DDP) signé avec Demaurex SA à la suite des fouilles archéologiques obligatoires sur la parcelle communale 930 »

Dans sa séance du 15 décembre 2021,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 9/2021 du 8 novembre 2021 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

a décidé à la large majorité, par 33 voix pour et 2 abstentions

d'accorder à la Municipalité la compétence :

1. d'octroyer à Demaurex SA un report de 8 mois de la date de délivrance du permis d'utiliser, lui octroyant ainsi une participation immédiate aux coûts de fouilles archéologiques de CHF 54'744.00 ;
2. de réduire la redevance du droit distinct et permanent (DDP) de CHF 12.- à CHF 10.- sur une durée telle que notre participation aux coûts des fouilles archéologiques atteigne un montant maximal de CHF 129'411.00, soit approximativement durant 9 ans et demi.

PREAVIS MUNICIPAL N° 10/2021 :

« Budget de fonctionnement 2022 :

Dans sa séance du 15 décembre 2021,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 10/2021 du 15 novembre 2021 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

a décidé à l'unanimité

d'approuver le budget de fonctionnement pour 2022 présentant un total de revenus de CHF 8'053'000.- et un total de charges de CHF 8'104'900.-, le déficit de CHF 51'900.- étant pris en charge par le capital ou le fonds d'égalisation du résultat.

PREAVIS MUNICIPAL N° 11/2021 :

« Fixation du plafond d'endettement et du plafond pour risques de cautionnements et autres garanties pour la législature 2021 – 2026 »

Dans sa séance du 15 décembre 2021,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 11/2021 du 15 novembre 2021 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

a décidé à la large majorité, par 31 voix pour et 4 abstentions

1. de fixer le plafond d'endettement à moyen et long terme à CHF 16'000'000.- pour la durée de la législature 2021-2026 ;
2. d'autoriser la Municipalité à se procurer les fonds qui lui sont nécessaires jusqu'au montant défini sous chiffre 1 des présentes conclusions, sous forme d'emprunts à moyen ou à long terme, cela au mieux des intérêts de la Commune ;
3. de fixer le plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties à CHF 8'000'000.- pour la durée de la législature 2021-2026.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAL – le 23 mars 2022, à 20h00

A 18h15 à la Grande salle, une pré-séance publique est organisée afin de vous présenter le projet d'une éventuelle gravière par des représentants cantonaux et le groupe Orllati.

Au début du mois de mars, un tout-ménage sera envoyé à la population avec un bulletin d'inscription. Les places sont limitées à 120 personnes afin de respecter les normes sanitaires en vigueur.

Olivier Duperrut, Syndic

Personnel communal

Comme vous pouvez le constater nous avons retrouvé, avec bonheur, notre boursière Mme Nijenhuis qui se remet gentiment de sa cascade. Durant son absence, elle a été remplacée par Mme Corinne Favre - que nous remercions vivement d'être venue nous dépanner au pied levé un jour et demi par semaine – en collaboration avec notre Secrétaire municipale Mme Böhlen que nous remercions également chaleureusement.

Le temps d'essai de Mme Trebern arrivant bientôt à son terme, je vous annonce son engagement définitif dès le 1^{er} janvier 2022. Elle remplit son poste à satisfaction de tous et s'est très bien intégrée à l'équipe administrative, ce dont nous sommes heureux.

D'autre part, je vous informe que nous allons accueillir à l'Administration une étudiante durant quatre mois, soit de février à mai, qui va venir effectuer un stage pour compléter sa formation en master de management public.

Postulat Samuel Berthoud

Dans le but de répondre à ce postulat au printemps, nous avons approché le bureau Impact Concept qui va nous accompagner dans l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre d'un Plan énergie et climat communal (PECC). Dans cette optique, deux représentants de la Municipalité ont suivi une journée de formation à Montreux pour acquérir de nouvelles connaissances. Nous réfléchissons également à l'établissement d'un Règlement sur la perception d'une taxe de contribution aux fonds sur les énergies renouvelables.

Préavis à venir

Lors de la prochaine séance, la Municipalité vous présentera un préavis portant sur la réfection du revêtement bitumineux du préau scolaire et de l'allée du cimetière.

M. Gebhard - chef de Poste - viendra également présenter les missions de la gendarmerie d'Echallens.

Pour autant que la situation sanitaire le permette, nous allons organiser une présence publique, durant laquelle des intervenants externes viendront présenter le projet d'une éventuelle gravière près du Moulinet (Moulin d'Amour), soit 20 mètres après le pont de la RC177 dans la clairière en contre-bas sur du terrain essentiellement communal.

Remerciements

Nous voilà bientôt arrivés à la fin de l'année et des six premiers mois de la législature. En premier lieu, la Municipalité souhaite vous remercier de votre engagement et du temps consacré à la cause publique.

Nous profitons également pour remercier les personnes composant le bureau du Conseil communal avec qui nous collaborons régulièrement dans une ambiance et un climat de confiance, ce qui est assurément très agréable.

Encore un petit mot de remerciement pour notre personnel, qu'il soit permanent ou pas, pour le travail fourni durant cette année et leur implication pour la Commune de Vufflens-la-Ville.

Pascal Berchier, Municipal

Sécurité routière

Afin de réduire la vitesse des véhicules aux abords du nouvel arrêt de bus TL situé à la route de Bovon, une demande a été déposée auprès du voyer afin de prolonger la zone de 30km/h, soit du restaurant Le Marteley jusqu'au carrefour du Moulinet.

D'autre part, deux affiches relatives à la dépose des élèves ont été placées à proximité des collèges afin de sensibiliser les parents à cette problématique toujours pas réglée.

En effet, à la rentrée d'août 2021 un flyer sur « les bonnes attitudes sur le chemin de l'école » a été distribué à la population par voie de « tout ménage » ainsi qu'à l'ensemble des élèves enclassés à Vufflens-la-Ville et Mex.

Pascal Berchier, Municipal

Sécurité routière (suite)

Dans ce flyer il était notamment rappelé aux parents (ou toute personne accompagnant un enfant à l'école) que la dépose en voiture des enfants devant le collège était des plus dangereuses et que, pour la sécurité de tous, celle-ci devait se faire sur le parking de la grande salle.

Malheureusement nous avons pu constater que le nombre de véhicules aux abords du collège était encore beaucoup trop important et mettait en danger nos enfants. Lors de présence municipale sur place, chaque conducteur n'est jamais à court d'arguments pour justifier sa présence tout à fait exceptionnelle évidemment.

La Municipalité, en accord avec la direction scolaire, distribuera dès la 1ère semaine de la rentrée de janvier un courrier adressé à l'ensemble des parents des élèves enclassés à Vufflens-la-Ville, leur demandant de respecter ces consignes de sécurité. A savoir privilégier au maximum les trajets à pied, pour cela des lignes de pédibus peuvent être mises en place, et de ne plus déposer ou reprendre les enfants en voiture devant le collège mais sur le parking de la grande salle. A pied le trajet représente 3 minutes et demie.

Après cette dernière tentative d'améliorer la sécurité aux abords de l'école, la Municipalité sera contrainte de verbaliser sans retenue les auteurs de stationnements et d'arrêts aux endroits non autorisés.

Chantal Di Lallo, Municipale

Cybersécurité

Caroline Jaugey et moi-même avons suivi une conférence sur la cybersécurité donnée par l'UCV.

Prévention, sensibilisation, organisation, actions, tels étaient les thèmes abordés lors de cette séance d'information basée sur les aspects d'une bonne protection.

Cybersécurité (suite)

Comme mentionné lors de mes dernières communications, nous savons que notre monde connecté offre un grand nombre d'opportunités. Notre Commune s'est déjà très bien protégée grâce à un hébergement externe du parc informatique. En effet, Sadies s'occupe avec professionnalisme et attention de la sécurité de nos données. Ils sont extrêmement sensibles à nos exigences et font tout le nécessaire pour que la sécurité soit maximale.

Pour l'instant, nous avons décidé de ne pas faire intervenir l'ASCLAC (Association suisse pour le label « Cyber safe » que l'UCV recommande), puisque nous attendons en premier lieu le retour du prestataire de sécurité que Sadies a choisi pour tester leur système. Pour rappel, les résultats de ces analyses feront partie du prochain rapport de gestion.

Déchets

J'aimerais revenir sur les incivilités que nos employés communaux relèvent chaque jour :

Crottes de chiens sur les trottoirs, les chemins, devant l'église, dans les champs

Masques

Bouteilles, restes de nourriture et j'en passe

Des poubelles ont été placées dans le village et le long des chemins avoisinants. Nous allons encore ajouter des sacs pour crottes de chien à côté de la grande salle, sur la place de jeux et près de l'église. Je vous remercie d'avance de respecter nos employés communaux et ramasser vos propres déchets.

Je terminerai sur cette lancée en vous proposant d'agender d'ores et déjà **le samedi 26 mars 2022**, date de notre prochain « Coup de balai ». De plus amples informations suivront en temps voulu.



**MERCI
DE
RESPECTER
LES CONSIGNES**

P+R

Le Syndic et moi-même avons, sur invitation de l'ARCAM, (association de la région de Cossonay-Aubonne-Morges), participé à une information de la direction des infrastructures et des ressources humaines du canton, relative à la planification régionale des parkings d'échange. Les principes directeurs sont 1. De rabattre vers le réseau principal de transport public (TP) par le mode le plus adapté. 2. De faciliter les transbordements et l'accès au réseau de TP le plus proche du domicile des usagers afin de réduire la distance parcourue en voiture. 3. De réserver les places P+R pour les voyageurs qui ne sont pas, ou mal desservis en TP.

Pour ce qui concerne le P+R de Vufflens-la-Ville il est actuellement admis qu'il représente 45 places. A l'horizon 2030, l'étude Arcam prévoit qu'il faudra 70 places + une vingtaine pour couvrir les besoins de la région du Gros-de-Vaud. Vufflens-la-Ville fait partie des P+R à développer en priorité et notre parcelle 1212 est susceptible d'être une alternative pour cela.

Mobilité

Pour permettre un bon déroulement des travaux de remplacement de la conduite d'eau de la Grand-Rue et la réfection de la route avec élargissement du trottoir, nous devons fermer la route dès l'entrée du village jusqu'à l'église. Aussi les bus de la ligne 58 ne s'arrêteront plus devant l'église ni sur la place équipée de rampes d'embarquement devant la grande salle. Dès mars nous disposerons donc d'un seul arrêt à Vufflens-la-Ville, soit devant la grande salle côté garderie. Un quai provisoire en bois sera érigé côté garderie. Tous les élèves devront donc se rendre à cet endroit pour prendre le bus et se rendre aux écoles de Penthalaz et Cossonay. Afin d'éviter que les bus, en cas de retards ou perturbations, se croisent au niveau de la partie étroite de la route, une place d'évitement provisoire sera réalisée sur une vingtaine de mètres devant le panneau d'entrée Vufflens-la-Ville, au niveau de la salle de sports. Les bus de cette ligne viendront donc de Mex par la route de la Musire au lieu d'entrer à Vufflens via la Grand-Rue.

Quant à la ligne 56, bien qu'elle parte et arrive dorénavant chez Bobst en Faraz, les bus passeront par Mex village et entreront aussi à VIV via la Musire Ils s'arrêteront cependant à l'emplacement des nouvelles rampes devant la grande salle, puis aux Grands-Champs dans la descente de Cuvillard. Il n'y aura donc plus d'arrêt de bus devant l'église durant 4 mois environ. En ce qui concerne les travaux de la Grand-Rue, le canton, dans le contexte des éléments climatiques qui peuvent désormais se produire, nous a conseillé de profiter des travaux pour améliorer l'évacuation des eaux claires. Une canalisation de dimension supérieure sera posée sur 50 mètres environ à l'Ouest sous la rue de la Poste et un doublement de canalisation sera implanté entre l'ancienne auberge et la fontaine sous la Grand-Rue. Les coûts liés sont prévus au budget 2022 et relèvent du compte affecté "épuration". Les travaux de la rue de la Poste ainsi que la création de la nouvelle chambre Eauservice de Chalandon commenceront dès mi-janvier

Caroline Jaugey, Municipale

Cantine Pic & Croc :

La responsable de la cantine Pic & Croc, Mme Tania Gysler a informé la Municipalité qu'elle souhaitait prolonger son congé maternité jusqu'à la fin du mois de février 2022. Il lui a donc été accordé un congé sans solde. Elle reprendra ses fonctions après les relâches, soit le 28 février 2022.

Afin d'assurer la bonne continuité de notre cantine scolaire, le contrat à durée déterminée de Mme Lisete Pereira Gonçalo, remplaçante de Mme Gysler depuis la rentrée d'août 2021, a été prolongé jusqu'au 28 février 2022.

Le poste d'auxiliaire de la cantine scolaire Pic & Croc vacant depuis le 31 décembre 2021 suite au départ de Mme Marisa Henry a été repourvu. Mme Yasmine Berchier prendra ses fonctions dès le 10 janvier 2022. Nous lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue et beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

Manifestations :

Soirée des nouveaux habitants :

Après 3 années sans soirée de rencontre avec les nouveaux habitants, celle-ci a pu enfin avoir lieu cette année.

Le 11 novembre l'ensemble de la Municipalité, des employés administratifs et communaux ainsi que le président du Conseil communal ont reçu à la grande salle une cinquantaine personnes nouvellement installées à Vufflens-la-Ville.

Les sociétés locales qui étaient également toutes présentes, et nous les en remercions, ont pu inaugurer une toute nouvelle formule de présentation sous forme de stands décorés par chacune. Chacun a pu se déplacer de stand en stand, discuter et faire connaissance, le tout autour d'un buffet préparé par « les saveurs du coin » à Lussery-Villars. Cette formule plus conviviale et interactive fut fort appréciée de tous.

Apéro de Noël du personnel non permanent :

Ce moment convivial réunissant une partie des membres de la Municipalité et du personnel non permanent a eu lieu cette année à la maison de commune. Personnel de la bibliothèque, de la cantine Pic & Croc, de l'entretien du collège, des patrouilleurs et des archives ont pu se retrouver tout en savourant l'apéritif dînatoire préparé par M. Eric Meylan.

Fenêtres de l'Avent :

Cette année encore la gym féminine avait organisé et planifié les traditionnelles fenêtres de l'Avent. Le calendrier entièrement rempli prévoyait quelques moments conviviaux autour d'un verre ou d'une soupe chez quelques-uns de nos concitoyens. Malheureusement la situation sanitaire s'étant dégradée, et sur recommandations de la commune et de la gym féminine, certaines verrées ont été annulées. Le site de la Commune a été mis à jour quotidiennement pour tenir informée la population.

Merci à toutes les familles d'avoir répondu présent et d'avoir égaillé notre village par leurs magnifiques décorations. Nous espérons vivement que l'an prochain les traditionnelles verrées puissent enfin avoir lieu dans des conditions normales.

VICTOIRE AUX CHAMPIONNATS SUISSES ENFANTS 2021

Sur les tatamis sportifs, cette année la jeune sportive **Kaena Schedel**, a réussi le pari de remporter le **Championnat de Suisse 2021 en Karaté** dans sa catégorie avec un magnifique programme de démonstrations de Kata traditionnel qu'elle a gagné 5-0 jusqu'en finale où elle a pu finalement battre sa rivale de l'an passé. Ce résultat la qualifie pour une entrée dans le cadre national en 2022.



PORTER UNE CEINTURE NOIRE

Dans le cadre de notre discipline sportive traditionnelle, le passage de la ceinture noire représente une étape importante dans la vie d'un karatéka. Symbole d'un héritage culturel, la ceinture noire symbolise la virtuosité acquise dans un art martial. Le niveau de virtuosité des techniques apprises, associées à une bonne aisance physique et renforcées par une attitude mentale positive, sont des qualités que le karatéka a atteint pour lui garantir qu'il peut débiter enfin à pratiquer correctement son art sans prendre le risque de le dénaturer. Le respect de la pratique adéquate de notre art traditionnel est une valeur importante que les karatékas ceintures noires de l'EKTS porteront à leur taille pour toute la vie !

Félicitation aux jeunes karatékas domiciliés sur la commune de Vufflens-la-Ville qui ont obtenus avec succès leur ceinture noire :

- **Jean-Rodolphe Paratte** (10 ans de karaté) Ancien sportif de compétition et très souvent médaillé au niveau cantonal, Jean-Rodolphe a présenté un très bon programme lors de son examen de ceinture noire Sénior de karaté devant les experts de l'association suisse de karaté et de la Swiss Karate Federation.
- **Thomas M'Niquich-Reynauld** (8 ans de karaté) Ce jeune fut par ailleurs déjà plusieurs fois finaliste aux championnats de suisse par équipe et même champion de Suisse. Il s'intéresse maintenant à renforcer sa vision de la self-défense telle qu'enseignée par les techniques du karaté japonais traditionnel.
- **Nolan Schedel** (9 ans de karaté) Ce jeune talent suisse, qui est membre de l'équipe nationale de karaté, a démontré une très grande maturité, malgré son jeune âge, dans l'exécution des Kata traditionnels avancés d'Okinawa et dans leur application pour se défendre efficacement lors de son impressionnante démonstration de ceinture noire enfant.
- **Keni Schedel** (11 ans de karaté) Ceinture noire de niveau avancé dans le ranking international du karaté, ce jeune athlète, de nombreuses fois médaillé aux championnats suisses dans toutes les catégories de notre discipline sportive (combat, technique, équipe) a confirmé aux experts sa passion pour les katas exigeants du karaté sportif.

Chez les plus de 50 ans, notre coach de Vufflens-L-V a réussi avec succès l'examen de maîtrise :

- **Maya Schedel** (25 années de pratique) Nos sportifs la connaissent bien lorsqu'elle les coachs sur les tatamis cantonaux ou nationaux. Après plus de 25 années de pratique personnelle continue de la discipline du karaté, cette ancienne internationale de karaté, vainqueur de la Coupe de la Francophonie et championne de Suisse par équipes, ainsi que dans plusieurs autres sports, a obtenu le 04 décembre 2021 à Sursee le niveau de **Maîtrise en karaté, en recevant la ceinture noire 5ème Dan** par la fédération nationale de notre discipline sportive.

FELICITATIONS

DE TOUTE NOTRE EQUIPE D'ENTRAINEURS !

Les concerts du Mercredi 2022

Créés il y a plus de 20 ans par Mireille et Jean-François Müller-Zahnd et repris par une association en 2016, les Concerts du mercredi reviennent en 2022 avec de nouveaux concerts.

Dès les premières saisons, le crédo des concerts joue sur l'accessibilité et à la portée de toutes les oreilles. Il s'agit de permettre à un public éclectique d'écouter de la musique classique la plus variée, près de chez soi et à un prix accessible. Tout comme l'indique Renaud Capuçon, chef d'orchestre de l'OCL, dans une interview à la matinale de la RTS, chaque concert doit faire passer des émotions. « transmettre la musique c'est donner accès à cet art à des oreilles qui en sont privées ».

« Pour Albert Trolliet, président de l'association et passionné de musique, il est bon de rappeler que la musique classique n'est pas une affaire d'élite qui n'aurait sa place que dans les villes. Les salles qui accueillent les Concerts du mercredi dans le Gros-de-Vaud offrent aussi des conditions idéales et proches des gens dans un esprit convivial à l'image de la région. » L'Echo du 29.10.2021

Aussi, les deux prochains concerts auront lieu dans la Salle du Château à Echallens qui présente une acoustique idéale. Lors du concert du 9 février vous pourrez écouter l'Ensemble de Genève avec au programme de la musique de chambre viennoise.

Le 16 mars, pour annoncer le printemps, le Sinfonietta de Lausanne vous portera sur des airs de poésie symphonique avec l'oeuvre « Les mille et une nuit de Shéhérazade ».

Mercredi 9 février 20h | Salle du Château à Echallens

Ensemble de Genève | Musique de Chambre viennoise : Quintette avec clarinette de Mozart et Quintette à cordes de Brahms op.111.

Avec Damien Bachmann, clarinette ; Félix Froschhammer, Iva Nedeva, violons ; Johannes Rose, Greta Staponkuté, alti ; Simon Lefebvre, violoncelle

Mercredi 16 mars 20h | Salle du Château à Echallens

Sinfonietta de Lausanne | « Les mille et une nuits de Shéhérazade »



Ensemble de Genève

MUSIQUE DE CHAMBRE VIENNOISE

QUINTETTE AVEC CLARINETTE DE MOZART

QUINTETTE À CORDES DE BRAHMS

MERCREDI 9 FÉVRIER 20H
SALLE DU CHÂTEAU - ECHALLENS

TARIFS : CHF 25.- et CHF 20.- (étudiants et AVS) |
Réservations et Vente : Echallens Région tourisme et sur place



TRANSFUSION INTERREGIONALE CRS
INTERREGIONALE BLUTSPENDE SRK

Don du sang

Mardi

22 mars 2022

14h30 - 20h00

Grande Salle

Place du Château 8

1040 Echallens

Merci de réserver votre rendez-vous :

0800 148 148 | jedonnemonsang.ch



Atelier Massage Parent-Bébé 0-12 mois

Apprenez à libérer votre bébé des tensions et des douleurs pour des moments plus calmes et détendus.



L'ATELIER COMPREND 5 RENCONTRES DE 1H30
MERCREDI: 9.03, 16.03, 23.03, 30.03, 06.04
HORAIRE: 9H30
4 PLACES DISPONIBLES, INSCRIVEZ-VOUS VITE!

Cantine de Vufflens-la-Ville
(Restaurant Le Marteley)
Rte de Marteley 6

Plus d'info: Andrea Teran
079/383 80 65
www.medicmassage.ch
Remboursé par certaines assurances
complémentaires



À LA BIBLIOTHÈQUE DE VUFFLENS-LA-VILLE

— ON TROUVE —



DES LIVRES POUR
JOUER
Les livres-jeux



DES LIVRES POUR
APPRENDRE
Les documentaires



DES HISTOIRES À
ÉCOUTER
Les livres audio



DES FILMS
Les DVDs



DES LIVRES FACILES À LIRE
POUR LES ADULTES

DES LIVRES QUI RACONTENT DES HISTOIRES:



Les albums pour les bébés
Les romans
Les BD et les Mangas



Horaire: Lundi et jeudi 17H – 18H30

Horaire pendant les vacances : Les jeudis 17H - 18H30



MISE DE BOIS

Samedi 23 avril 2022

À 10H 30

Rendez-vous en Lovateire, soit au bas du chemin des Bois, à droite avant d'entrer en forêt. Environ 60 stères de hêtre et de chêne seront misés. **Comme lors de ces dernières années, les acquéreurs recevront une facture de la bourse communale.**

Attention, après la mise il ne sera pas procédé à des ventes de bois par la Municipalité.

Au terme de cette mise de bois, le verre de l'amitié vous sera offert.

THEATRE

Rideaux... et après ?

2009 Inauguration de la Grande Salle transformée

Les Verly's, avec une petite équipe, proposent une fois par an une pièce de théâtre.

A dix reprises la scène locale s'anime ; des spectateurs de tout âge participent, rigolent, partagent un bon moment. La Municipalité soutient le projet.

2021 Rideaux

L'équipe toujours en forme... décide de se retirer laissant la place à de nouvelles forces, si elles se présentent !

Merci de votre participation, de votre bonne humeur, de votre soif... de rires et de conversations autour d'une consommation.

Vive le théâtre et que les rideaux puissent se rouvrir.

Le Comité





VUFFLENS - LA - VILLE

SOUS SON MANTEAU NEIGEUX